



# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission : 15-oct.-2019

Date de révision 15-oct.-2019

Version 1

## 1. IDENTIFICATION

<b>Nom du produit</b>	PROTECTION THAT LIVES ON MICROBAN 24 HOUR KEEPS KILLING 99.9% OF BACTERIA FOR UP TO 24 HOURS SANITIZING SPRAY (Citrus Scent)
<b>Identificateur de produit</b>	90865709_RET_NG
<b>Type de produit</b>	Produit fini - la consommation (détail) Utiliser seulement
<b>Utilisation recommandée</b>	Assainisseur.
<b>Données du fournisseur de la fiche de sécurité</b>	PROCTER & GAMBLE - Fabric and Home Care Division Ivorydale Technical Centre 5289 Spring Grove Avenue Cincinnati, Ohio 45217-1087 USA  Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5 1-800-331-3774
<b>Courriel</b>	pgsds.im@pg.com
<b>Numéro d'appel d'urgence</b>	Transport (24 Heure) CHEMTREC - 1-800-424-9300 (États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887 Mexique sans frais dans la campagne: 01-800-681-9531

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

La norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA ne s'applique pas aux produits de consommation tels que définis par la Loi américaine sur la sécurité des produits de consommation, qui sont utilisés comme prévu (durée et fréquence de consommation typiques). Cette FDS est offert à titre gracieux pour aider à aider dans la manipulation et l'utilisation appropriée du produit.

Ce produit est classifié sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit..

<b>Gaz sous pression</b>	Gaz comprimé
<b>Mot indicateur</b>	ATTENTION
	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
<b>Pictogrammes de danger</b>	



**Conseils de prudence** Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage  
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer  
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition  
P410 + P403 - Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé  
P102 - Tenir hors de portée des enfants

**Conseils de prudence - Réponse** Aucun

**Conseils de prudence - Entreposage** Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

**Conseils de prudence - Élimination** Aucun

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Règlement Canadien sur les Produits Dangereux

**Renseignements complémentaires** Les concentrations réelles de substance se situent dans les plages indiquées. Les valeurs maximales ne représentent pas nécessairement les valeurs présentes dans la formule.

### 4. PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

**Contact avec les yeux** Rincer abondamment à l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation persiste.

**Contact avec la peau** Rincer abondamment à l'eau. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

**Ingestion** Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

**Inhalation** Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

**Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés** Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

#### F. Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant

**Notes au médecin** Traiter en fonction des symptômes.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction appropriés** Poudre chimique, CO2, mousse antialcool ou pulvérisation d'eau. Produit chimique. Mousse antialcool.

**Moyens d'extinction inappropriés** Aucun.

**Danger particulier** Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.

**Équipement de protection particulier pour les pompiers** Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

**Dangers particuliers associés au** Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.

produit chimique

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions personnelles</b>	Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume.
<b>Conseils pour les services d'intervention d'urgence</b>	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Ne pas laisser pénétrer dans les voies d'eau Ne pas rejeter le produit dans les étendues d'eau naturelles sans prétraitement ou dilution adéquate

### Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

<b>Méthodes de confinement</b>	Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Aérer la zone.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13). Ne pas percer ou incinérer les récipients. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes).

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

<b>Conseils sur la manutention sécuritaire</b>	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.
--	---

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

<b>Conditions d'entreposage</b>	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.
<b>Produits incompatibles</b>	Aucun connu.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

<b>Directives relatives à l'exposition</b>	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
--	--

### Contrôles de l'exposition

<b>Mesures techniques</b>	<b>Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:</b> S'assurer une ventilation adéquate  <b>Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):</b> Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux
---------------------------	--

postes de travail et il doit y a voir une extraction générale convenable

**Équipement de protection individuelle**

<b>Protection des yeux</b>	<p><b>Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:</b> Aucun équipement de protection particulier requis</p> <p><b>Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):</b> Utilisez des lunettes de protection</p>
<b>Protection des mains</b>	<p><b>Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:</b> Aucun équipement de protection particulier requis</p> <p><b>Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):</b> Gants de protection</p>
<b>Protection de la peau et du corps</b>	<p><b>Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:</b> Aucun équipement de protection particulier requis</p> <p><b>Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):</b> Porter un vêtement de protection approprié</p>
<b>Protection respiratoire</b>	<p><b>Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:</b> Aucun équipement de protection particulier requis</p> <p><b>Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):</b> Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire</p>

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>État physique</b>	Aérosol	
<b>Aspect</b>	Transparent incolore Liquide blanc à Blanc cassé	
<b>Odeur</b>	agrumes	
<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible	
<b><u>Propriété</u></b>	<b><u>Valeurs</u></b>	<b><u>Remarques</u></b>
<b>pH</b>	9.3	
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Point d'éclair</b>	93.3 °C / 200 °F	vase clos.
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Densité relative</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible	

Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Produits conformes aux règlements de l'État fédéral et des États-Unis pour la teneur en COV des produits de consommation

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité	Stable dans des conditions normales.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Matières incompatibles	Aucun en particulier.
Produits de décomposition dangereux	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Renseignements sur le produit

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant le contenu peut être nocive ou mortelle.
Contact avec la peau	Aucun effet connu.
Ingestion	Aucun effet connu.
Contact avec les yeux	Aucun effet connu.

#### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë	Aucun effet connu.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Aucun effet connu.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Aucun effet connu.
Sensibilisation de la peau	Aucun effet connu.
Sensibilisation des voies respiratoires	Aucun effet connu.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun effet connu.
Effets neurologiques	Aucun effet connu.
Toxicité pour la reproduction	Aucun effet connu.
Toxicité pour le développement	Aucun effet connu.
Tératogénicité	Aucun effet connu.
STOT - exposition unique	Aucun effet connu.
STOT - exposition répétée	Aucun effet connu.
Effets sur les organes cibles	Aucun effet connu.
Danger par aspiration	Aucun effet connu.
Cancérogénicité	Aucun effet connu.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

<b>Persistence et dégradation</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Mobilité</b>	Aucun renseignement disponible.
<b>Autres effets nocifs</b>	Aucun renseignement disponible.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Les bombes aérosols, lorsqu'il est disposé comme un déchet, sont réglementés comme des déchets dangereux D003 réactive dans certains États en raison de leur potentiel pour exploser lorsqu'il est chauffé. Vérifiez auprès de votre agence de l'environnement Etat pour obtenir des conseils.

**Emballage contaminé** Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

**Codes Californie déchets dangereux** 331  
(non-ménage de réglage)

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### DOT

<b>N° ID/ONU</b>	UN1950
<b>Nom officiel d'expédition</b>	AEROSOLS
<b>Désignation</b>	UN1950, AEROSOLS, 2.2
<b>Classe de danger</b>	2.2
<b>Exceptions d'emballage</b>	306
<b>Emballage en vrac</b>	None
<b>Emballage autre que le vrac</b>	None
<b>Numéro du guide des mesures d'urgence</b>	126

Le produit peut être expédié en quantité limitée dans un emballage au détail L'expéditeur est responsable de l'identification des exemptions éventuelles, y compris les quantités limitées, qui peuvent s'appliquer en fonction de la taille des emballages

#### IMDG

<b>Numéro ONU</b>	UN1950
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	AEROSOLS
<b>Désignation</b>	UN1950, AEROSOLS, 2.2
<b>Classe (s) de danger relatives au transport</b>	2.2
<b>EmS-No.</b>	F-D, S-U

L'expéditeur est responsable de l'identification des exemptions éventuelles, y compris les quantités limitées, qui peuvent s'appliquer en fonction de la taille des emballages.

#### IATA

<b>Numéro ONU</b>	UN1950
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	AEROSOLS, NON-FLAMMABLE
<b>Désignation</b>	UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2
<b>Classe (s) de danger relatives au transport</b>	2.2

### 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### Réglementations fédérales des Etats-Unis

#### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

#### **CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

#### **Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)**

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

#### **Loi sur la qualité de l'eau**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

#### **Proposition 65 de la Californie**

Ce produit n'est pas assujéti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

#### **Réglementations des Etats**

Nom chimique	No. CAS	Pennsylvanie
Ethanol, 2,2',2"-nitrotris-	102-71-6	X
Nitrogen	7727-37-9	X

### Inventaires internationaux

#### **ÉTATS-UNIS**

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis

#### **Canada**

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G

#### Légende

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LCPE** - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

#### **FIFRA**

Ce produit chimique est un produit de pesticide homologué par l'Environmental Protection Agency des États-Unis et est assujéti à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et renseignements sur les risques nécessaires pour SDS, et pour les étiquettes en milieu de travail de produits chimiques non-pesticides. L'information risque exigée sur l'étiquette des pesticides est reproduit ci-dessous. L'étiquette du produit comporte les autres informations importantes, y compris le mode d'emploi.

Numéro d'enregistrement 4091-20

ATTENTION

Éviter le contact avec la peau et les yeux

## 16. AUTRES INFORMATIONS

**Date d'émission :** 15-oct.-2019

**Date de révision** 15-oct.-2019

**Avis de non-responsabilité.**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette Fiche de sécurité, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

**Fin de la fiche de données de sécurité**